

Saint-Marcellin, le 31 décembre 2019.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CONSEIL MUNICIPAL, dont vous faites partie, se réunira, en l'Hôtel de Ville le :

LUNDI 06 JANVIER 2020 à 20h00

ORDRE DU JOUR :

- 01) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019
- 02) « Cœur de vie - Cœur de pays » - Revitalisation du centre-bourg
Convention-cadre pour l'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT)

• Finances et Intercommunalité

- 03) Projet de territoire - Validation des enjeux et du mode de financement
- 04) Budget primitif 2020 – Actualisation du débat d'orientations budgétaires (DOB)
- 05) Ville de Saint-Marcellin - Décision modificative n°4 – Budget Primitif ville 2019
- 06) Garantie d'emprunt OPAC de l'Isère – Contrat de prêt N°103917
- 07) Redevance d'occupation des anciens locaux du CCAS avenue du Collège par la « Boutique des simples »

• Urbanisme, Environnement, Travaux, Sécurité

- 08) Aménagement d'un accueil jeunes – demande de subvention

• Autres Affaires

- 09) Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 10) Questions diverses

Pour les conseillers municipaux qui ont opté pour un envoi des convocations du conseil municipal par voie dématérialisée, le dossier en version papier est consultable en mairie aux heures d'ouvertures habituelles.

Agréez, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Le Maire,
Jean-Michel REVOL.**